

GRILLE TARIFAIRE
année scolaire 2023/2024

► **ÉLÈVES DE MANDEURE**

CURSUS	ENFANT			ADULTE ⁽¹⁾	
	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE	SPC*	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais d'adhésion à l'association	25 € / an	25 € / an		25 € / an	25 € / an
Eveil Musical	30 € / trimestre				
Atelier Découverte	20 € / trimestre				
Formation Musicale	28 € / trimestre	33 € / trimestre		28 € / trimestre	
Formation Instrumentale	55 € / trimestre	75 € / trimestre	90 € / trimestre	80 € / trimestre	120 € / trimestre
Piano complémentaire ⁽²⁾	80 € / trimestre	120 € / trimestre		80 € / trimestre	120 € / trimestre
Pratiques collectives	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

► **ÉLÈVE EXTERIEUR**

CURSUS	ENFANT			ADULTE ⁽¹⁾	
	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE	SPC*	1 ^{er} CYCLE	2 ^{eme} CYCLE
Frais d'adhésion à l'association	25 € / an	25 € / an		25 € / an	25 € / an
Eveil Musical	30 € / trimestre				
Atelier Découverte	20 € / trimestre				
Formation Musicale	38 € / trimestre	50 € / trimestre		35 € / trimestre	
Formation Instrumentale	77 € / trimestre	105 € / trimestre	120 € / trimestre	140 € / trimestre	200 € / trimestre
Piano complémentaire ⁽²⁾	80 € / trimestre	120 € / trimestre		80 € / trimestre	120 € / trimestre
Pratiques collectives	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

⁽¹⁾ Le tarif adulte concerne les personnes de 25 ans et plus, exerçant une activité professionnelle.

⁽²⁾ L'accès au cours de piano complémentaire n'est possible qu'après avoir validé l'examen de Fin de Cycle 1 dans une autre discipline.

* SPC = Soutien à la Pratique Collective est proposé aux élèves ayant validé la Fin de Cycle 2 et désirant se perfectionner.

INFORMATIONS

Vos cotisations correspondent à une faible contribution aux frais réellement engendrés par la formation, le matériel pédagogique, les instruments et les infrastructures. Sans le soutien de la Ville de Mandeuire, du Conseil Départemental du Doubs, ainsi que des nombreuses actions des bénévoles de l'association, ces tarifs seraient beaucoup plus élevés.

A titre d'exemple, **le coût réel d'un élève est de 1100 € pour l'année.**

IMPORTANT : la non-participation aux pratiques collectives entraînera une facturation complémentaire au coût réel.

LOCATION & MISE A DISPOSITION DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les tarifs ci-dessus ne tiennent pas compte des locations d'instruments, ceux-ci sont loués à l'année par l'Harmonie, sous réserve de disponibilité.

Un contrat sera signé entre l'emprunteur et l'Ecole de Musique en début d'année scolaire.

Une assurance couvrant le vol et les dégradations de l'instrument est à souscrire par les élèves (ou parents des élèves mineurs) pendant toute la durée de location, l'association n'étant pas responsable des vols et dommages que les instruments pourraient subir. Une attestation de cette assurance devra être remise obligatoirement par l'emprunteur lors de la signature du contrat de location

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} et 3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année et plus
Instruments à Vents <i>Location</i>	22 € / trimestre	43 € / trimestre	64 € / trimestre	75 € / trimestre
Percussions et Piano <i>Mise à disposition</i>	12 € / trimestre	12 € / trimestre	12 € / trimestre	12 € / trimestre

REGLEMENT DES COTISATIONS

- ▶ **Toute année commencée est due** (cf. règlement intérieur)
- ▶ Le règlement s'effectue en cours de trimestre à réception des factures
- ▶ Pour les nouveaux élèves, le règlement de l'année se fera à l'inscription
- ▶ Modes de règlement : chèques, espèces, virement bancaire
- ▶ Possibilité d'étaler vos paiement sur plusieurs mensualités

CONTACTS

Ecole de Musique

MAJESTIC - 87 Rue du 17 Novembre 25350 MANDEURE

Téléphone : 03 81 34 55 64

Directeur

M. Frédéric Bouton

Courriel : ecolemusique@ohbm.fr

Téléphone : 06 60 92 59 07

avec le soutien de
